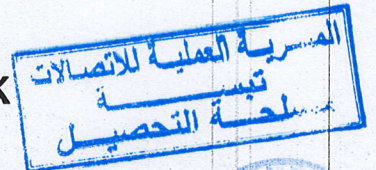


Sous -direction Technique

Date : 10/08/2022

Réf : AT/DO12/Sous-D.TEC/ 13/2022

A Monsieur : KHAMEME TOUFIK  
GERANT EURL ILAF COM  
RUE DE LA ROCADE 59 N° A40/TEBESSA



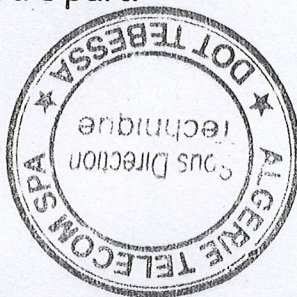
Objet : MISE EN DEMEURE

Projet : Remplacement réparation et de développement du réseau de distribution Optique (ODN) Cité 80 logts Route El houdjebet Bekkaria .

ODS N° : 09/2021 Du : 25/11/2021.

Dans le cadre de l'assainissement des dossiers des travaux objets des ODS ci-dessus, il a été donné de constater que malgré nos maints rappels, ils n'ont pas toujours été facturés.

A cet effet, J'ai le regret de vous faire connaitre qu'ils sont considérés par Algérie Télécom comme classés définitivement et de ce fait ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation de votre part.



Le Directeur Opérationnel

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications  
de TEBESSA P/L  
Nouredine SIARI

Accusé de réception

Je soussigne : **KHAMEME TOUFIK** représentant de l'entreprise : **EURL ILAF COM** certifié avoir reçu le .....le présent mise en demeure.

(Signature et cachet)

